


RESSOURCES FORESTIÈRES

Dernière mise à jour : 17 décembre 2018

Recouvrant près d'un tiers du territoire, les forêts sont une composante majeure de l'espace rural et des paysages de la Wallonie. Les pratiques sylvicoles conditionnent l'évolution de la physionomie des forêts et leur aptitude à remplir différentes fonctions : production d'un matériau renouvelable, contribution au cycle du carbone, conservation de la biodiversité, protection de l'eau et des sols...

Depuis le début des années '80, la Wallonie a mis en place un outil de suivi des ressources forestières, l'Inventaire permanent des ressources forestières de Wallonie (IPRFW). Cet inventaire permet de récolter des données *via* environ 11 000 points de sondage situés en zone forestière et répartis systématiquement sur l'ensemble du territoire wallon. L'objectif est de caractériser la forêt wallonne et d'analyser son évolution. Avant 1980, les données provenaient des recensements décennaux de l'agriculture et des forêts organisés par l'Institut national de la statistique, devenu STATBEL.

Depuis 1981, légère diminution des surfaces forestières productives


Sur la période 2008 - 2016 dont l'année 2012^[1] constitue l'année centrale, les forêts s'étendaient sur 557 909 ha, dont 477 454 ha (86 %) de peuplements productifs et 80 454 ha d'affectations non productives (14 %)^[2]. La superficie forestière productive a connu une évolution contrastée depuis la fin du 19^e siècle. Entre 1895 et 1981^[3], elle a augmenté d'environ 98 000 ha^[4] (+ 21 %). Entre 1981 et 2012, elle a par contre diminué de 16 546 ha (- 3 %), alors que les affectations non productives ont augmenté de 36 754 ha (+ 7 %). La superficie forestière totale a quant à elle augmenté de 20 209 ha (+ 4 %). Ce sont les zones bioclimatiques  de la Basse et moyenne Ardenne et de la Haute Ardenne qui présentaient les taux de boisement les plus élevés (> 60 %). Celles du Hesbino-brabançon et des Plaines et Vallées Scaldisiennes affichaient les taux les plus faibles (< 10 %).

Evolution des régimes sylvicoles

En 2012^[1], la futaie résineuse représentait 43 % (205 273 ha) de la superficie forestière productive, alors que la futaie feuillue comptait pour 29 % (136 636 ha), les taillis sous futaie pour 25 % (120 727 ha) et les taillis pour 3 % (14 818 ha). La structure forestière a fortement évolué depuis 1895 : de nombreux taillis et taillis sous futaie ont été convertis en futaies feuillues ou résineuses. Entre 1981 et 2012, la superficie des

? ÉVALUATION

État : Évaluation non réalisable

- Pas de référentiel
- Selon le décret du 15/07/2008 relatif au Code forestier , le développement durable des bois et forêts implique le maintien d'un équilibre entre les peuplements résineux et les peuplements feuillus. En 2012, les proportions résineux /feuillus au sein de la forêt productive étaient respectivement de 43 % et 57 %.



Tendance : Évaluation non pertinente

Entre 1981 et 2012, les proportions résineux /feuillus au sein de la forêt productive sont passées de 50 % / 50 % à 43 % / 57 %. Sans information complémentaire sur les modes de gestion, cette évolution est difficilement interprétable en termes d'impact environnemental.

[En savoir plus sur la méthode d'évaluation](#)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Ressources utiles

- Indicateur "Surfaces forestières". Office fédéral de la statistique (Confédération Suisse). 
- Indicateur "Mixed forest". Umwelt Bundesamt (Allemagne). 

futaies feuillues a progressé de 25 536 ha (+ 23 %) tandis que la superficie des futaies résineuses a diminué de 40 827 ha (- 17 %). Sur la même période, les taillis sous futaie augmentaient de 20 777 ha (+ 21 %) tandis que la superficie des taillis régressait de 22 032 ha (- 60 %). L'augmentation des taillis sous futaie, surtout observée depuis le début des années 2000, s'inscrit dans une volonté de promouvoir une gestion durable de la forêt.

Des peuplements forestiers en mutation

Selon le décret du 15/07/2008 relatif au Code forestier [\[4\]](#), le développement durable des bois et forêts implique le maintien d'un équilibre entre les peuplements résineux et les peuplements feuillus^[5]. En 1981, cet équilibre était de 50 % de feuillus et de 50 % de résineux. Entre 1981 et 2012, la composition de la forêt productive a changé. La superficie des peuplements feuillus a augmenté de 24 282 ha et représentait, en 2012, 57 % de la superficie productive, tandis que la superficie des peuplements résineux a diminué de 40 827 ha et représentait en 2012 43 % de la superficie productive. Ce recul des résineux était marqué pour l'épicéa, qui a perdu 61 941 ha en partie compensé par d'autres essences (douglas...) ; il couvrait toutefois encore 131 909 ha (28 % de la superficie productive) en 2012. Parmi les causes de cette diminution se trouvent surtout l'exploitation de pessières (peuplements d'épicéas) arrivées à maturité et, dans une moindre mesure, la conversion de peuplements résineux en milieux ouverts dans le cadre de projets LIFE européens de restauration d'habitats naturels et d'amélioration de la biodiversité (environ 3 800 ha^[6]).

Plus de peuplements résineux en forêt privée

En 2012^[1], la forêt privée comptait 282 182 ha (51 %) pour 275 727 ha (49 %) de forêt publique^[2]. Dans les forêts privées, les pessières représentaient 74 454 ha, les peuplements de feuillus nobles^[3] 34 000 ha et les chênaies 31 909 ha, soit respectivement 26 %, 12 % et 11 % de la forêt privée. Dans les forêts publiques, les pessières, les chênaies et les peuplements de feuillus nobles représentaient les peuplements les plus répandus : ils couvraient respectivement 57 454 ha (21 % de la superficie des forêts publiques), 48 000 ha (17 %) et 37 182 ha (13 %). En 2012, les affectations non productives représentaient 46 545 ha au sein des forêts privées (16 % de la superficie forestière privée) et 33 909 ha au sein des forêts publiques (12 % de la superficie forestière publique).

[1] Données issues des 6 premières campagnes de mesures (2008 - 2016) du 2^e cycle de l'Inventaire permanent des ressources forestières de Wallonie (IPRFW) (2008 - 2028), dont l'année 2012 constitue l'année centrale

[2] Une zone forestière est considérée comme productive dès que du bois y est produit, sans présager de l'usage qui en sera fait (les réserves intégrales sont par exemple incluses dans les forêts productives). Cela concerne les peuplements forestiers mais aussi les trouées et les mises à blanc qui constituent un état de transition limité dans le temps entre deux périodes de

- Indicateur "Inventaire forestier". Ressources naturelles Canada (Canada). [\[4\]](#)
- Indicateur "Forest resources". Natural Resources Institute Finland (Finland). [\[5\]](#)
- SPW - DGO3 - DNF, 2015. Inventaire forestier wallon. Résultats 1994 - 2012. SPW Éditions : Jambes, Belgique. [\[6\]](#)
- Site relatif à l'Inventaire permanent des ressources forestières de Wallonie. SPW. [\[7\]](#)

production et qui sont donc considérées comme productives. Les zones forestières non productives sont désignées sous l'appellation "autres affectations". Elles comprennent les zones de stockage, les gagnages, les coupe-feux, les voiries forestières, les étangs, les terrains dits incultes, les landes, les fagnes...

[3] Année centrale du 1^{er} inventaire temporaire de la forêt wallonne (1980 - 1983)

[4] Dont environ 33 500 ha suite à l'intégration des cantons germanophones en 1918

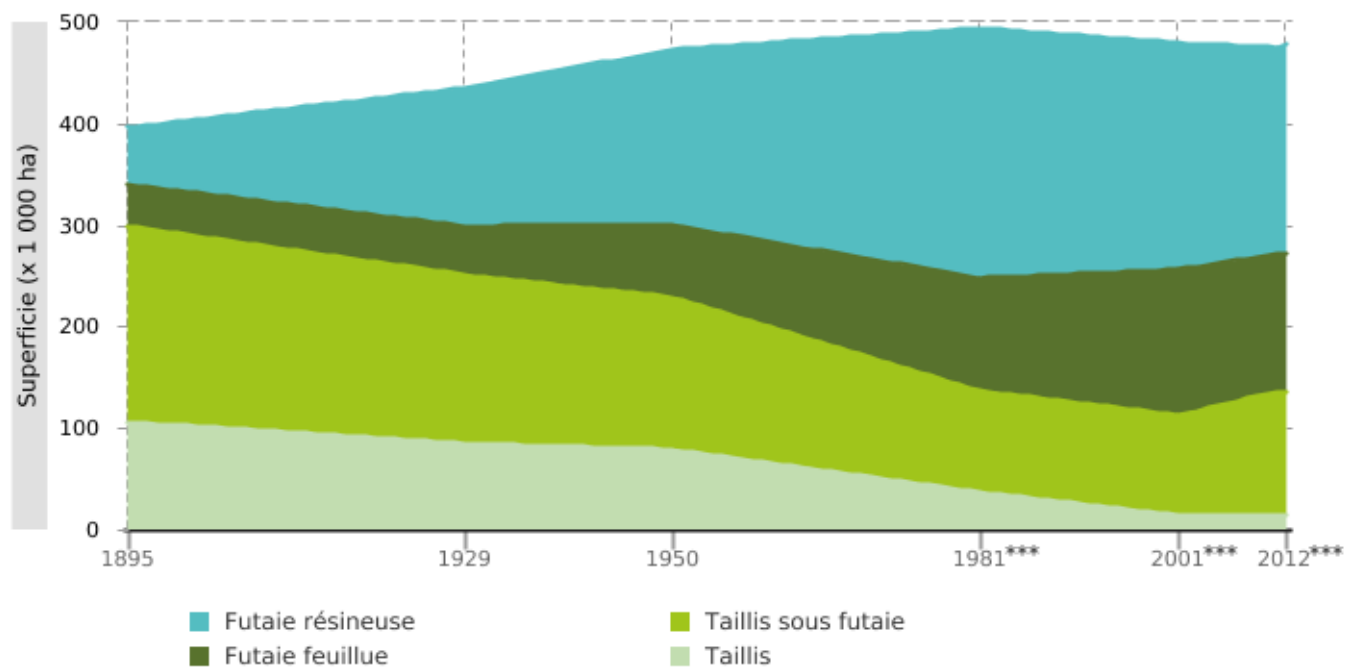
[5] Les peuplements feuillus comprennent les futaies feuillues, les taillis sous futaie et les taillis

[6] Estimation du SPW - DGO3 - DEMNA sur base des rapports d'activités des projets LIFE concernés

[7] Forêt appartenant à un propriétaire public, de ce fait soumise au régime forestier et dont la gestion est assurée par le Département de la nature et des forêts (DNF) du SPW

[8] Chêne indigène, hêtre, frêne, érable sycomore, orme, merisier et chêne rouge d'Amérique

Superficie* des différents régimes sylvicoles** de la forêt productive en Wallonie



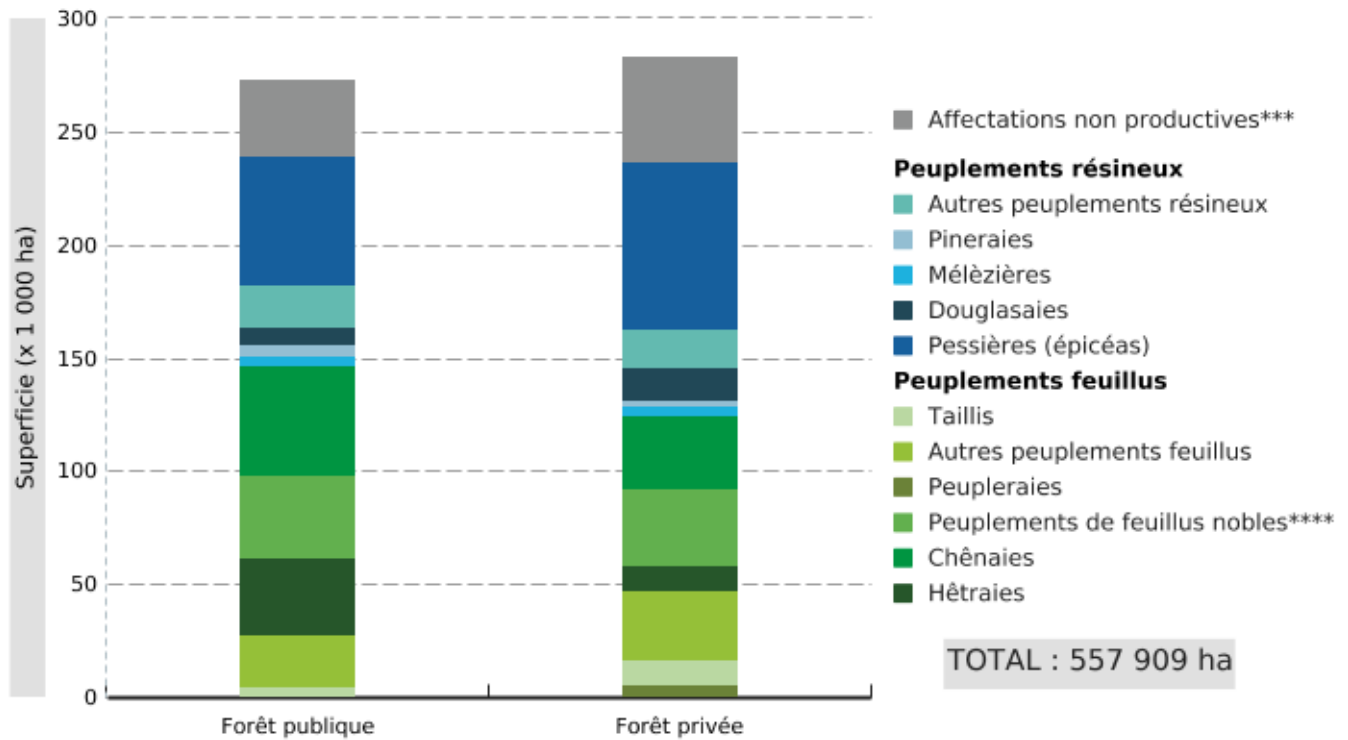
* Augmentation d'environ 33 500 ha entre 1895 et 1929 suite à l'intégration des cantons germanophones en 1918

** Tous types de propriétaires confondus

*** Les années 1981, 2001 et 2012 constituent les années centrales des différents inventaires forestiers de Wallonie.

REEW – Source : SPW - DGO3 - DNF (IPRFW)

Superficie forestière des différents peuplements*, par type de propriétaire en Wallonie (2012**)



* Y compris les superficies mises à blanc

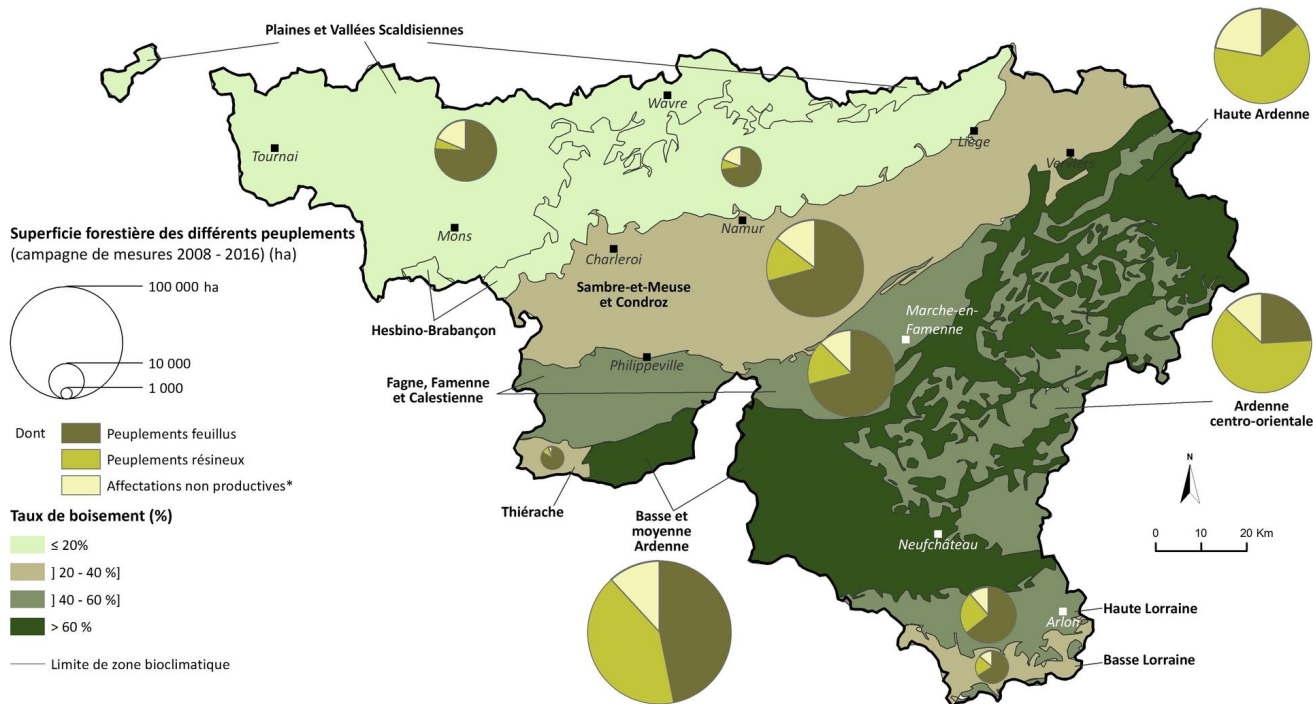
** L'année 2012 constitue l'année centrale des 6 premières campagnes de mesures (2008 - 2016) du 2^e cycle de l'Inventaire permanent des ressources forestières de Wallonie (IPRFW) (2008 - 2028).

*** Les affectations non productives comprennent les zones de stockage, les gagnages, les coupe-feux, les voiries forestières, les étangs, les terrains dits incultes, les landes, les fagnes...

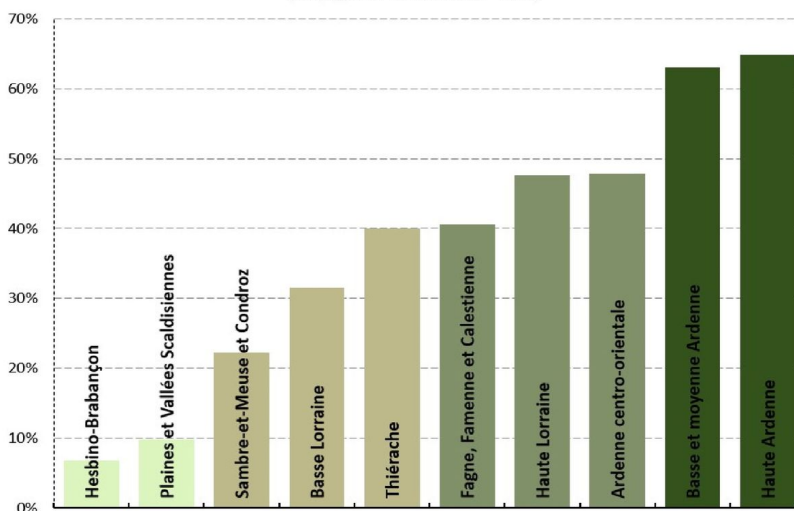
**** Chêne indigène, hêtre, frêne, érable sycomore, orme, merisier et chêne rouge d'Amérique

REEW – Source : SPW - DGO3 - DNF (IPRFW)

Boisement des zones bioclimatiques



Taux de boisement (%) par zone bioclimatique en Wallonie
(campagne de mesures 2008 - 2016)



* Les affectations non productives comprennent les zones de stockage, les gagnages, les coupe-feux, les voiries forestières, les étangs, les terrains dits incultes, les landes, les fagnes...

REEW – Source : SPW - DGO3 - DNF (IPRFW)